

voix du devoir, il quitte tout, repos, famille, études, pour courir au secours de ceux qui requiert les soins de sa charité. Même dans le cas de maladies contagieuses ou épidémiques, il est le premier sur la brèche. Si la providence veille sur ses jours et l'empêche de contracter la maladie, souvent cependant il en introduit le germe dans sa famille, et il sait qu'il a lui-même apporté les matériaux propres à lui enlever les objets les plus chers à son cœur. Pour tous ces travaux, et ces dangers, pour toutes ces angoisses, ces inquiétudes et ces peines, que reçoit-il en rémunération ou comme compensation ?

Dans le cours d'une maladie contagieuse ou épidémique, vient-il à contracter le germe de la maladie, en sacrifiant sa vie pour ses semblables, la mort vient-elle l'enlever à l'affection de sa famille, dans quel état laisse-t-il ceux qu'il a aimés ? La réponse est dans la bouche de tout le monde : Dans la pauvreté !

Voilà un tableau aussi pénible qu'exact de la position du médecin dans la société.

Jetons un coup d'œil sur certaines autres positions sociales, et établissons le contraste.

Si nous jetons un coup d'œil sur le service civil, nous voyons là une catégorie d'êtres que l'on serait tenté de considérer comme privilégiés. Régularité de la vie, travail assez facile, responsabilité insignifiante, rémunération généreuse, et à temps fixe, longs loisirs consacrés aux douceurs de la famille ou aux charmes de la société, ces heureux mortels semblent avoir tout à souhait. Leur survient-il par hasard quelque maladie, rien n'est dérangé quant aux émoluments qu'ils doivent recevoir. Deviennent-ils incapables de remplir leurs faciles devoirs, soit par maladie, infirmité ou vieillesse, le gouvernement s'empresse de les mettre à l'abri du besoin en leur accordant une généreuse pension. Viennent-ils à décéder dans l'exercice de leurs fonctions, le gouvernement vient en aide à leur famille éplorée.

Le gouvernement pousse même l'attention vis-à-vis ces